

## Les Journées SIA

Les journées portes ouvertes de l'architecture et de l'ingénierie contemporaines sont un rendez-vous incontournable pour les amatrices et amateurs de la culture du bâti. Elles offrent un instantané de la construction suisse romande contemporaine. Habitations individuelles, logements collectifs, espaces publics, lieux culturels, ouvrages d'art, etc. Tous les types de bâtiments, neufs ou rénovés, sont mis à l'honneur.

## Modalités d'inscription

### QUI PEUT S'INSCRIRE ?

L'inscription d'objets est réservée aux membres individuels, membres bureaux et membres d'honneur de la SIA affiliés aux sections participant aux Journées 2025, à savoir : Fribourg, Genève, Jura/Jura bernois, Neuchâtel, Valais, Vaud. Les membres étudiants ne peuvent pas présenter d'objets.

Les architectes et les ingénieur-es qui ne sont pas membres SIA mais qui souhaitent participer aux Journées SIA peuvent déposer une demande d'affiliation à la SIA ([www.sia.ch/fr/affiliation](http://www.sia.ch/fr/affiliation)). En cas de satisfaction aux conditions d'adhésion, la participation aux Journées SIA devient possible.

### QUELS OBJETS/RÉALISATIONS PEUT-ON INSCRIRE ?

Les membres SIA peuvent présenter un ou plusieurs objets (maximum cinq objets), dont la construction s'est achevée entre l'été 2021 et le printemps 2025. Les objets présentés aux Journées SIA 2025 ne doivent pas déjà avoir été présentés lors d'une précédente édition de la manifestation. Pour des raisons de sécurité, il n'est pas possible de présenter un objet en cours de chantier (de telles visites sont toutefois possibles pour des objets ne pouvant pas être visités une fois achevés, mais doivent faire l'objet d'une demande spéciale : [info@journees-sia.ch](mailto:info@journees-sia.ch))

La manifestation se voulant un instantané de la production contemporaine des membres SIA, elle valorise tant les logements privés que collectifs. Nous encourageons donc les maîtres de l'ouvrage et mandataires de bâtiments publics, d'espaces publics et paysagers à inscrire leurs réalisations.

### COMMENT S'INSCRIRE ?

L'inscription se fait en ligne sur [www.journees-sia.ch/inscription](http://www.journees-sia.ch/inscription).

Lors de l'inscription, le ou la mandataire transmet via le site internet les données relatives à son objet (photos libres de droit, texte de description, liste des mandataires, adresse et coordonnées GPS, éventuelles informations pratiques). Il ou elle s'assure également d'avoir toutes les autorisations pour organiser une visite, notamment auprès du MO.

Dès que les objets inscrits ont été validés, ils sont mis en ligne et visibles sur le site. Il n'est pas possible de modifier directement sur le site les données transmises. Les éventuelles modifications souhaitées doivent être communiquées par mail à [info@journées-sia.ch](mailto:info@journées-sia.ch).

## FINANCE D'INSCRIPTION

**Une finance d'inscription est demandée pour chaque objet inscrit** (entre CHF 250.- et CHF 350.- par objet, voir détail ci-dessous).

Celle-ci permet de financer la réalisation des supports de communication et l'organisation de la manifestation. En cas d'annulation d'une visite, la finance d'inscription n'est pas remboursée. En cas d'annulation de la manifestation, la finance d'inscription sera valable pour l'édition reportée.

Vous recevrez une facture pour vous acquitter de la finance d'inscription. Les bureaux participants s'engagent à régler le montant dû dans le délai imparti.

## QUAND S'INSCRIRE ET QUEL EST LE TARIF ?

Les inscriptions pour les Journées SIA 2025 sont ouvertes dès la mi-janvier 2025.

- **EARLY BIRD : CHF 250.- par objet pour tout objet inscrit jusqu'au 14 février 2025\***. Profitez d'un rabais de CHF 50.- sur la finance d'inscription (prix normal : CHF 300.- par objet)  
*\*pour bénéficier de ce tarif, l'objet doit avoir été soumis pour relecture via le site avant le 14 février 23h59. Remarque : il est possible d'inscrire un objet avec des photos provisoires et de les remplacer dans un deuxième temps.*
- **Inscriptions jusqu'au 23 mars au prix de CHF 300.- par objet.**
- **Dès le 24 mars**, majoration de CHF 50.- du tarif d'inscription (ceci afin de couvrir le travail supplémentaire nécessaire lors de l'inscription tardive d'objets). *Note : une inscription après le 23 mars ne garantit pas aux bureaux la possibilité d'être sélectionnés pour figurer dans le dossier spécial du magazine *Espaces contemporains*, ni d'être mis en avant de façon personnalisée dans les parcours ou sur les réseaux sociaux.*

Les dates et horaires de visite peuvent être renseignés dès l'inscription ou ultérieurement, mais au plus tard le **jeudi 1<sup>er</sup> mai**.

## Organisation des visites, conseils et engagements

Les Journées SIA sont avant tout un outil didactique. Elles permettent à l'architecte et à l'ingénieur-e d'expliquer au grand public leur travail et le processus de projet. Cette démarche nécessite une implication active et la présence sur place de l'architecte, de l'ingénieur-e et du maître de l'ouvrage. Pour le public, les Journées SIA sont une occasion privilégiée d'appréhender les enjeux de l'architecture contemporaines et du développement urbain, et de comprendre le rôle des professionnel·les SIA dans l'amélioration de notre cadre de vie.

## ORGANISATION DES VISITES

Les mandataires (architecte et ingénieur-e) définissent les horaires des portes ouvertes et des visites guidées **en accord avec le maître de l'ouvrage**. Chaque réalisation présentée devra faire l'objet d'une ou plusieurs plages horaires de visite. Il est recommandé d'organiser des visites guidées durant les plages horaires. Les mandataires doivent être présent-es lors des portes ouvertes, pour accueillir et informer le public. Les visiteurs et visiteuses n'ont pas besoin de s'inscrire préalablement pour les visites sauf demande explicite lors de l'inscription de l'objet. La gestion des inscriptions incombe alors à l'architecte, à l'ingénieur-e ou au maître de l'ouvrage. Le nombre de participant-es peut varier selon le choix des horaires, le lieu, la densité d'objets inscrits ou le type d'objet. À noter que les habitations individuelles sont très fréquentées.

## CONSEILS

**Sur la base des expériences des éditions précédentes, voici quelques remarques /conseils à propos de l'organisation des visites :**

- Pour les bâtiments publics ou les espaces ouverts accessibles en tout temps, il est préférable d'organiser une ou deux visites guidées didactiques ciblées, avec si possible la visite de parties de bâtiment habituellement fermées au public. Nous recommandons d'expliquer la particularité de la démarche dans le texte explicatif publié en ligne. Le public sera ainsi invité à redécouvrir un bâtiment qu'il fréquente déjà.
- Pour les immeubles d'habitation, un logement au moins doit pouvoir être visité.
- **La bonne réussite des visites dépend fortement de l'implication des mandataires dans la promotion des visites.**
  - Il est recommandé d'inviter des personnes susceptibles d'être intéressées par la visite (carnet d'adresses de l'architecte et du maître de l'ouvrage).
  - Il est également recommandé de faire la promotion de votre visite sur vos propres réseaux sociaux (événement Facebook ou publication/story Instagram), en identifiant les pages des Journées SIA dans les publications afin de nous permettre de les relayer. Nous vous fournirons des visuels pour vous aider dans cette tâche.
- Si les dates le permettent, il est possible de profiter des Journées SIA pour l'inauguration du bâtiment.
- Une bannière aux couleurs des Journées SIA vous sera distribuée. Pensez à la placer de manière à faciliter l'accès.
- Les coordonnées GPS fournies pour l'inscription du bâtiment doivent correspondre à l'entrée ou au lieu de rencontre avec le public.
- Une visite guidée peut mettre en avant un thème particulier. Le rôle des ingénieur-es peut ainsi être mis en avant.

## ENGAGEMENT

**Chaque mandataire participant-e est responsable de la bonne marche de ses visites**

- La présence des mandataires (architectes et/ou ingénieur-e) est obligatoire lors des heures d'ouverture pour fournir des explications au public.

- Le maître de l'ouvrage concerné a donné son accord pour ouvrir son bâtiment au public. Le ou la mandataire participant·e doit définir avec le maître de l'ouvrage les horaires des portes ouvertes et des visites guidées.
- L'architecte et/ou l'ingénieur·e ainsi que le maître de l'ouvrage sont seules responsables du bon déroulement des visites.
- La SIA ne peut en aucun cas être tenue pour responsable en cas de dommage ou accident.

## Communication de l'événement

Les Journées SIA jouissent d'une grande popularité auprès des médias. Qu'il s'agisse des revues spécialisées ou des médias grand public, l'événement est toujours relayé via de nombreux articles, reportages et publications à travers toute la Suisse romande.

Afin de promouvoir efficacement l'événement, le comité d'organisation met également en place de nombreux de communication et diffusent la manifestation via différents supports :

- Site internet : [www.journees-sia.ch](http://www.journees-sia.ch)
- Sites internet des sections organisatrices
- Site internet et newsletter SIA suisse
- Flyers et affiches diffusés sur tout le territoire suisse romand
- Dossier spécial dans le magazine Espaces contemporains
- Communiqué de presse diffusé auprès des médias de toute la Suisse romande
- Relais via Espazium et la Revue Tracés
- Communication sur les réseaux sociaux de l'événement et des sections (Facebook, Instagram, LinkedIn)
- Communication via différents agendas en ligne (TempsLibre, Fondation CUB, etc.)

## Organisation et contact

Les Journées SIA 2025 sont organisées par les six sections romandes de la SIA.

### COMITÉ D'ORGANISATION

Section représentée	
Fribourg	Valentin Deschenaux
Genève	Didier Collin Bruno Da Cruz Patrizia Gabrielli Mathieu Rouillon
Jura/Jura bernois	Pascal Burri

Journées SIA  
23 au 25 mai 2025

[journées-sia.ch](http://journées-sia.ch)

## Informations et engagements pour les bureaux participants

---



Neuchâtel	Georgios Trantas
Valais	Delphine Bugaud
Vaud	Leila Gomez Camille Trechot Jaouida Zehou

Le projet est piloté par le bureau de la SIA Vaud.

### **CONTACT ET RENSEIGNEMENTS**

Des questions ? N'hésitez pas à nous contacter !

Courriel : [info@journées-sia.ch](mailto:info@journées-sia.ch)

Téléphone : 021 646 34 21 (mardi et jeudi matin de 8h30 à 12h00)